



BUDGET PRIMITIF 2018

NOTE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

Rappel règlementaire :

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L 2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux »

La présente note a pour objectif de répondre à cette obligation et sera disponible sur le site Internet de la commune avec le budget primitif 2018 voté en Conseil Municipal le 4 avril 2018.

Le budget 2018 retrace l'ensemble des dépenses et recettes prévisionnelles autorisées pour l'année avec une reprise des résultats de l'exercice 2017. Il a été bâti sur la base du rapport d'orientations budgétaires présenté en Conseil Municipal le 20 mars 2018 détaillant le contexte budgétaire national toujours contraignant pour les finances locales, tout en devant dans le même temps assumer des charges nouvelles imposées ou souhaitées.

Les bons résultats de l'exercice 2017 (provenant notamment de la hausse de la fiscalité payée par la Banque de France), permettent cependant d'envisager plus sereinement l'évolution et l'équilibre du budget 2018.

Dans ce contexte, l'objectif est de prendre en compte l'évolution nécessaire des dépenses tout en maintenant le niveau de la dette et de la pression fiscale. Effet, la volonté de l'équipe municipale est de continuer à mener une politique volontariste pour répondre aux besoins immédiats des vicomtois (sans réduction des services rendus), mais également en anticipant sur l'avenir avec l'annonce de l'arrivée de l'imprimerie de la Banque de France d'ici quelques années.

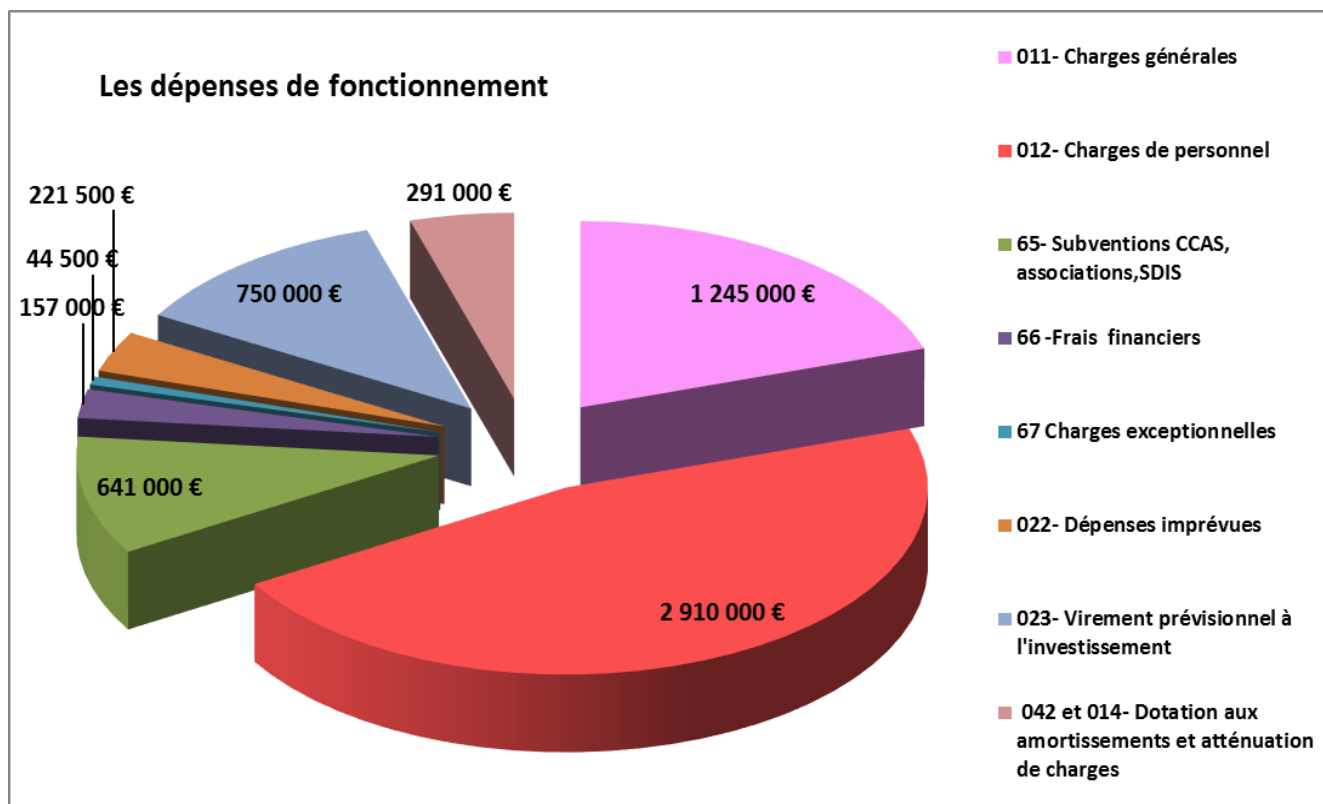
BUDGET GENERAL

A/ Section de Fonctionnement

Elle s'équilibre à 6 260 000 € en hausse de 6.6 % par rapport au BP 2017

A.1 - Les dépenses

Dépenses de fonctionnement	BP 2018	BP 17	Variation %
011- Charges générales	1 245 000 €	1 164 000 €	7,0%
012- Charges de personnel	2 910 000 €	2 740 000 €	6,2%
014- FPIC et atténuations charges	1 000 €	1 000 €	0,0%
65- Subventions CCAS, associations,SDIS	641 000 €	583 500 €	9,9%
66 -Frais financiers	157 000 €	160 000 €	-1,9%
67 Charges exceptionnelles	44 500 €	44 200 €	0,7%
022- Dépenses imprévues	221 500 €	247 300 €	-10,4%
023- Virement prévisionnel à l'investissement	750 000 €	650 000 €	15,4%
042- Dotation aux amortissements	290 000 €	285 000 €	1,8%
Total dépenses	6 260 000 €	5 875 000 €	6,6%



Les éléments principaux à retenir concernant les dépenses de fonctionnement

1. Les charges à caractère général (chapitre 011)

Après avoir diminué en 2015 et 2016, ce chapitre est de nouveau en progression depuis 2 ans pour plusieurs raisons :

- La hausse incompressible de certains contrats de maintenance et frais d'énergie
- L'externalisation d'une partie de l'entretien des espaces verts, voirie et chemins pour faire face à la suppression des contrats aidés aux services techniques
- La location des panneaux lumineux sur une année pleine financés en partie par des annonces publicitaires payées par des acteurs économiques locaux
- La location de bâtiments modulaires pour étendre les surfaces des garderies périscolaires à Longues

Tous les autres budgets sont maintenus à niveau constant (écoles, services périscolaires, culture,...) dans la mesure où il est difficile de renouveler une diminution sans impacter le niveau de service rendu.

2. Les charges de personnel (chapitre 012)

L'évolution de ce chapitre s'explique par plusieurs raisons dont certaines sont « subies » :

- L'évolution des carrières des fonctionnaires (indice GVT + 3%) ;
- La réduction du nombre de contrats aidés qui nécessite de conserver certains postes sous la forme de contrats non financés par l'Etat et avec des charges sociales supplémentaires

- **la nécessité de renforcer les services administratifs** pour répondre à l'augmentation de la charge de travail (Gestion des PACS, nouvelle communication numérique, instruction des autorisations d'urbanisme avec le Grand Clermont)
- **L'évolution des charges sociales** avec la pris en compte de la CSG et de l'indemnité compensatrice versée aux fonctionnaires
- **L'aménagement éventuel des rythmes scolaires** pour la prochaine rentrée scolaire (étude de faisabilité en cours) qui nécessiterait plus de personnels pour organiser les TAP le soir

Au total, les effectifs de la collectivité sont de 62 agents titulaires + 1 agent non titulaire + 10 contrats aidés

3. Les subventions : chapitre 65

- **La subvention au budget du CCAS est majorée de 12 000 €/BP 2017 pour :**
 - participer au financement du dispositif de téléassistance assuré par le Département qui n'est plus financé par la communauté de communes (6 000 €)
 - Améliorer la formule proposée aux aînés pour la gouter de Noël en évoluant vers un repas avec spectacle cabaret (enveloppe supplémentaire de 6 000 €)
- **Maintenir une participation financière à la mission locale** qui n'est plus prise en compte également par Mond' Arverne communauté (5 000 €)
- **Prendre en charge le financement d'un poste de DUMISTE** précédemment assuré par l'ancienne communauté de communes (6 000 € à compter du 1.09. 2018)
- **La fin de l'instruction des demandes d'occupation des sols par les services de l'Etat** depuis le 1^{er} janvier 2018 avec un transfert de ce service au Grand Clermont facturé aux communes (22 000 €)

Les subventions ordinaires aux associations sont maintenues au même niveau pour la 3^e année consécutive après une réduction déjà intervenue en 2014 (-7%) et 2015 (-5%).

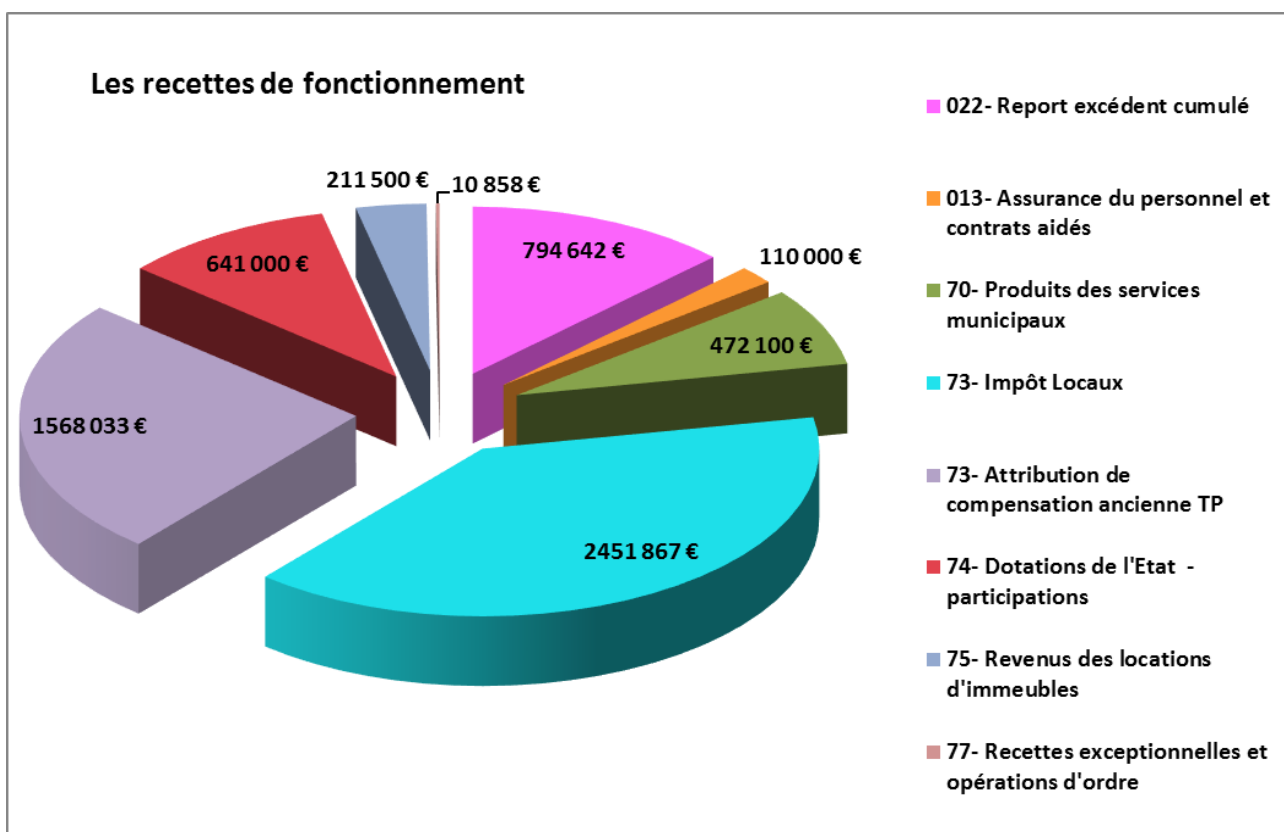
4. Les intérêts de dette : chapitre 66

Les intérêts de la dette diminuent depuis deux ans compte tenu de l'effort réalisé pour ne pas emprunter plus que le capital de la dette à rembourser chaque année

- 5. Le virement prévisionnel à la section d'investissement** pour financer une partie des dépenses ; il est à en progression (750 000 €) et toujours bien supérieur au capital de la dette
- 6. La dotation aux amortissements est stable.** Il s'agit d'une opération d'ordre qui s'équilibre avec la section d'investissement.

A.2 - Les recettes

Recettes de fonctionnement	BP 2018	BP 2017	Vairation %
022- Report excédent cumulé	794 642 €	596 240 €	33,3%
013- Assurance du personnel et contrats aidés	110 000 €	160 000 €	-31,3%
70- Produits des services municipaux	472 100 €	465 100 €	1,5%
73- Impôt Locaux	2 451 867 €	2 212 530 €	10,8%
73- Attribution de compensation ancienne TP	1 568 033 €	1 585 117 €	-1,1%
74- Dotations de l'Etat - participations	641 000 €	637 500 €	0,5%
75- Revenus des locations d'immeubles	211 500 €	210 500 €	0,5%
77- Recettes exceptionnelles et opérations d'ordre	10 858 €	8 013 €	35,5%
Total recettes	6 260 000 €	5 875 000 €	6,6%



Les éléments principaux à retenir concernant les recettes de fonctionnement

1. Le report de l'excédent de l'exercice antérieur - 002

Il progresse de 200 000 € par rapport à 2016 du fait de la perception d'une recette « exceptionnelle » provenant de la hausse de la Taxe Foncière payée par la papeterie de la Banque de France (groupe EUROPAFI) et permet à lui seul d'envisager un financement de la hausse des dépenses.

2. Atténuation de charges –chapitre 013

Les recettes provenant des contrats aidés sont en nette diminution cette année et estimées prudemment à 35 000 € (contre 85 000 € en 2018) compte tenu des nouvelles règles de financement fixées par l'Etat. Sur 12 contrats CAE fin 2017, 3 ont déjà été supprimés au CTM et d'autres arrivent à échéance courant 2018.

Les remboursements attendus de SOFAXIS pour les congés de longue maladie, longue durée et accident du travail sont estimés à 75 000 €, ce qui ramène **les charges nettes de personnels à 2 780 000 € (53% des dépenses réelles de fonctionnement)**.

3. Les produits des services – chapitre 70

Ce chapitre comprend le remboursement par le CCAS des personnels mis à disposition pour le service de restauration collective qui est maintenu au même niveau qu'en 2017 015.

Il comprend aussi les recettes des services de garderie périscolaire qui pourraient évoluer avec la mise en place éventuelle des TAP payantes le soir après la classe.

4. Les impôts locaux - chapitre 73

L'évolution prévisionnelle des bases d'imposition pour la TH et TF est de 2 % qui génère une recette supplémentaire estimée à 40 000 € /CA (produit attendu : 2 280 000 €) étant précisé qu'il comprend la hausse de la TF payée par la Papèterie de la Banque de France (+ 150 000 €) et la totalité de la TH qui sera compensée par l'Etat pour les contribuables exonérés (30 % en 2018)

L'attribution de compensation reversée par la nouvelle communauté de communes Mond'Averne Communauté au titre de l'ancienne Taxe Professionnelle diminue très légèrement du fait du transfert de la compétence PLUI (1 568 033 €).

Les droits de mutation désormais perçus directement par la commune en application du nouveau système en vigueur pour les communes de plus de 5000 habitants sont en progression constante depuis quelques années (145 000 €).

5. Les dotations de l'Etat - chapitre 74

Ce chapitre ne subit plus de baisse **de la DGF (- 53 000 €)** après pour la 4^e année consécutive de diminution l'ayant ramené de 487 000 € en 2013 à 185 000 € en 2017.

La prévision de **Dotation de Solidarité Rurale** est majorée compte tenu de l'augmentation annoncée au niveau national, mais sans connaître encore le montant exact + 15 000 €

La Dotation Nationale de Péréquation est prévue au même niveau qu'au CA soit 40 000 €.

Le Fonds d'amorçage mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires de 50 € par élèves soit 33 000 € est désormais pérenne depuis l'année dernière.

6. Les revenus des immeubles- chapitre 75

Il s'agit des produits provenant des immeubles appartenant à la commune (logements + gendarmerie + centre administratif...)

B/ Section d'investissement

Elle s'équilibre à 3 923 611 € en diminution de 5 % par rapport au BP 2017

B.1 - Les dépenses

Dépenses d'investissement	BP 2018	BP 2017	Variation %
20-Immobilisations incorporelles	32 667 €	19 100 €	71,03%
204- subventions équipements SIEG	129 760 €	129 000 €	0,59%
21- matériels, mobiliers, véhicules	99 604 €	169 700 €	-41,31%
23- travaux voirie et bâtiments	177 200 €	311 257 €	-43,07%
opérations d'équipement	2 248 230 €	2 153 080 €	4,42%
16- capital de la dette avec EPF SMAF	652 001 €	601 400 €	8,41%
040 et 041 opérations patrimoniales	3 000 €	3 000 €	0,00%
001 - déficit antérieur reporté	581 149 €	760 463 €	-23,58%
Total dépenses	3 923 611 €	4 147 000 €	-5%

Les principales opérations d'équipement et les priorités du budget 2018 sont les suivantes :

Rue A Fabre	339 200 €
Groupes scolaires :	
• Rénovation école maternelle E Triolet <i>Et climatisation salle restaurant</i>	289 500 €
• Sécurisation écoles Vigipirate 2 ^e tranche <i>(Vidéo surveillance en partie, verrous portes et divers travaux)</i>	40 000 €
• Rafraichissement école ou volets J Prévert	30 000 €
• Escalier secours garderie Longues	10 000 €
• Démolition bâtiment modulaire	30 000 €
Pôle culturel de l'Olme :	
Salle art contemporain	195 000 €
WC publics	35 000 €
Travaux d'accessibilité	
Espaces publics	10 000 €
Divers bâtiments	22 300 €
Mise aux normes sécurité des bâtiments	15 000 €
Travaux plan d'Eau des Orleaux	90 000 €
Réfection de la rue du Collège	224 000 €
Remplacement installations sportives de Longues (projet nouveau qui anticipe les conséquences du transfert de la BdF)	
• Terrain entraînement Football A Boste	170 000 €
• Etudes et réfection toiture terrain tennis A Boste	60 000 €
• Etude de programmation terrains Longues	15 000 €
• Indemnité concours MO salle multi activités Longues	30 000 €
Aménagement Parking impasse Bargoin	85 000 €

B.2 - Les recettes

Recettes investissement	BP 2018	BP2017	variation %
13- subventions équipements	937 397 €	1 100 148 €	-15%
16- emprunts	949 377 €	1 030 380 €	-8%
10- dotations- fonds divers : FCTVA et taxe aménagement	379 451 €	341 157 €	11%
1068- excédent capitalisé	483 386 €	563 115 €	-14%
024- produits des cessions	134 000 €	177 200 €	-24%
021- virement de la section de fonctionnement	750 000 €	650 000 €	15%
040- amortissements	290 000 €	285 000 €	2%
TOTAL	3 923 611,00 €	4 147 000,00 €	-5%

Les subventions nouvelles cette année concernent :

La 2^e tranche des travaux de rénovation de l'école Elsa Triolet : DETR 65 100 €, FSIL 32 500 €, FIC 30 450 €, Région 92 500 € dont un report de 2017.

La salle d'art contemporain et le plan d'eaux des Orleaux qui peuvent bénéficier de subventions européennes au titre du programme LEADER (145 000 € et 56 000 €)

L'emprunt comprend le nouvel inscrit pour 2018 650 000 € + 299 377 € en Reste à Réaliser 2017

Il s'agit du seul budget annexe au BG depuis le transfert de la compétence assainissement eaux usées au SMVVA
 Il retrace les opérations comptables du restaurant le Bistrot Comtois géré dans le cadre d'un bail commercial avec la commune qui est propriétaire des murs.

La section de fonctionnement s'élève à 23 001 € et la section d'investissement à 17 359 €

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
chapitre 011 - charges générales	5 042,38	70878 remboursement charges	350,00
chapitre 66 intérêts	4 947,73	752 loyers et arrondis TVA	12 210,91
chapitre 65 - arrondi tva	10,27	774 subvention commune	7 000,00
chapitre 68- amortissements	8 087,73	002 excédent fonctionnement	3 440,09
023 virement prévisonnel	4 912,89		
TOTAL DEPENSES	23 001,00	TOTAL RECETTES	23 001,00

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
1641 capital emprunt	13 000,62	1068 - affectation résultat	4 358,38
		28132 amortissements	8 087,73
001 déficit investis reporté	4 358,38	021 virement prévisonnel	4 912,89
TOTAL DEPENSES	17 359,00	TOTAL RECETTES	17 359,00

LES PRINCIPAUX RATIOS ET INDICATEURS FINANCIERS

Niveau de l'épargne

La CAF nette représente l'épargne disponible pour autofinancer une partie des dépenses d'investissement après déduction du capital de la dette,

La CAF brute correspondant à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de l'exercice.

	2014	2015	2016	2017
CAF BRUTE	712 655 €	890 774 €	852 406 €	963 041 €
CAPITAL DETTE	578 892 €	551 127 €	573 143 €	589 997 €
CAF NETTE	133 763 €	339 647 €	279 263 €	373 044 €

La CAF nette 2017 est en progression du fait des recettes supplémentaires perçues (TF Banque de France), à un niveau légèrement au-dessus de la moyenne départementale des communes de strate équivalente (74 € / hbt contre 62 € / hbt)

Niveau d'endettement

L'encours de la dette

2012	2013	2014	2015	2016	2017
------	------	------	------	------	------

6 131 176 €	5 515 586 €	5 342 520 €	5 411 546 €	5 438 403 €	5 726 240 €
-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

La dette se stabilise depuis quelques années compte tenu des efforts réalisés pour ne pas emprunter plus que le capital de la dette à rembourser chaque année

Elle évolue cependant en 2017 du fait des emprunts contractés par l'EPF SMAF pour l'achat des parkings Bargoin (158 000 €).

L'encours de la dette totale au 31.12.2017 s'élève à 1 149 € par habitant (pop municipale 2017 : 4 980 h) supérieur à la moyenne pour les communes de même strate au niveau du Département qui se situe autour de 773 € / habitant

Il n'est pas l'indicateur le plus significatif de la dette car il ne tient pas compte des recettes de la collectivité, alors que plus le niveau de recettes est élevé, plus la capacité d'emprunt est importante.

L'annuité de la dette / recettes réelles de fonctionnement

(589 997 € capital + 160 841 € intérêts) / 5 686 723 € = **13 %**

Ce ratio mesure la charge de la dette par rapport aux ressources sur un exercice

Le seuil d'alerte se situe autour de 20 %

La capacité de désendettement

Encours de la dette / CAF brute

2014 : 5 236 779 € / 712 655 € = 7.3

2015 : 5 411 546 € / 890 774 € = 6.07

2016 : 5 438 403 € / 852 406 € = 6.38

2017 : 5 726 240 € / 963 041 € = 5.94

Il s'agit de mesurer le nombre d'années qui serait nécessaire pour rembourser l'encours de la dette si l'autofinancement brut dégagé sur l'exercice d'une année était exclusivement consacré à ce remboursement.

L'encours de la dette augmente un peu, mais la CAF brute également donc au final ce ratio s'améliore et se rapproche très nettement de la moyenne départementale 2016 : 5.5 pour des communes de taille équivalente

Fiscalité locale - Niveau d'imposition

Calcul du coefficient mobilisation du potentiel fiscal

	rappel bases réelles 2017	Bases prévisionnelles 2018	Taux commune		taux nationaux 2016 / potentiel fiscal	
TH	5 889 639	6 054 000	16,39%	992 251	14,98%	906 889
TF	5 702 789	5 851 000	20,85%	1 219 934	21,07%	1 232 806
TFNB	65 093	64 500	134,57%	86 798	56,13%	36 204
Total produit	2 241 938 €			2 298 982 €		2 175 899 €
CMPF			2 298 982 / 2 175 899			1,06

Le produit attendu à taux constants de la fiscalité locale est de 2 298 983 €

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal est supérieur à 1 ce qui signifie que la commune utilise déjà son potentiel de ressources fiscales ; les taux d'imposition étant légèrement supérieurs à la moyenne nationale pour les communes de mêmes strate (notamment la TH).

Principaux ratios (extrait du BP 2018)

Population au 1^{er} janvier 2018 : 5 135 hbts

RATIOS	BP 2017	BP 2018	MOYENNE NATIONALES DE LA STRATE 2016
Dépenses réelles de fonct / pop	985.63	1016.55	954.00
Produits des impositions directes / pop	415.00	444.01	471.00
Recettes réelles de fonct / pop	1 052.63	1 063.75	1133.00
Dépenses équipement brut / pop	556.19	523.36	265.00
Encours de la dette / pop	1 085.08	1 115.14	842.00
DGF / pop	95.77	96.40	157.00
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonct	55.47 %	55.75%	55.02%
Dépenses de fonct et rembours ^{nt} capital dette/ recettes réelles fonct	104.81%	107.02%	référence manquante
Dépenses équipement brut/recettes réelles de fonct	52.84 %	49.20%	référence manquante
Encours de la dette / recettes réelles de fonct	103.08 %	104.83%	référence manquante

CCL : La hausse des recettes de fonctionnement provenant de la fiscalité de la Banque de France + le report en hausse de l'excédent de fonctionnement capitalisé permettent de financer la progression des dépenses réelles de fonctionnement (+ 6 %,) tout en conservant un bon niveau d'autofinancement des dépenses d'investissement et en maîtrisant le niveau de la dette.

En annexe : 2 tableaux du budget de fonctionnement par chapitre
1 tableau des subventions aux associations
1 tableau du budget d'investissement